

La vie économique en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **43 (1963)**

Heft 1: **Neutralités européennes**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie économique en France

Les prix

La hausse des indices des prix s'est poursuivie en janvier. L'indice général des prix de gros a monté de 0,6 %. Après leur vive hausse en décembre, les produits alimentaires ont encore gagné une fraction (+ 0,6 %).

L'indice des combustibles et de l'énergie est sans changement. Mais celui des produits industriels (+ 0,7 %) a enregistré des hausses sur les textiles, les matériaux de construction, les produits chimiques et les bois. L'indice spécial des matières premières industrielles importées apparaît en forte progression (+ 2,4 %).

L'indice des fruits et légumes frais, qui avait progressé de 21 % en décembre a subi une nouvelle hausse de 12 % en janvier. Néanmoins les mesures de taxation ont été partiellement levées, le dégel permettant un approvisionnement plus normal des marchés. Elles subsistent notamment sur les pommes de terre.

Salaires

En janvier, l'indice des 179 articles n'a pas atteint la cote d'alerte (134,33) dont le dépassement pendant deux mois consécutifs déclenche la révision du S.M.I.G.

L'initiative de la régie Renault en matière de congé payé commence à être suivie dans certaines entreprises. Les modalités en sont diversifiées selon les secteurs d'activité et les régions. De grandes usines d'automobiles ou de métallurgie ont annoncé l'extension des congés pour 1963. Toutefois le mouvement paraît sporadique, il n'affecte pas des ensembles professionnels ou régionaux.

Dès le début du mois de mars, un mouvement de grève s'est développé dans les bassins houillers de Lorraine et du Nord, pour faire aboutir des revendications de salaire de l'ordre de 11 %. Faisant tâche d'huile, cette grève a rapidement provoqué dans plusieurs autres secteurs (électricité, gaz, P. et T., S.N.C.F., R.A.T.P. des grèves soit à but revendicatif, soit de solidarité.

Finances publiques

Le budget de 1963 a été définitivement adopté par les deux Assemblées le 14 février. Sur les cinquante quatre points litigieux résultant des votes du Sénat, satisfaction a été donnée à ce dernier sur vingt sept par la Commission mixte paritaire. Celle-ci avait par contre rétabli les crédits rejetés par la Haute Assemblée.

Monnaie et crédit

La situation de la Banque de France arrêtée au 31 janvier 1963 traduit, par rapport à celle du 3 janvier, la contraction habituelle après l'échéance de fin d'année.

A l'actif, le poste des disponibilités à l'étranger poursuit sa progression, enregistrant une augmentation encore substantielle de 457 millions. Mais les créances sur l'État ont diminué : le solde des comptes courants postaux a fléchi de 392 millions, tandis que les avances n'ont augmenté que de 113 millions. Les crédits à l'économie se sont résorbés : le portefeuille s'est allégé de 1 858 millions (dont 991 millions pour les seuls effets ordinaires), et les effets en cours de recouvrement de 108 millions, toutefois les besoins du marché monétaire ont entraîné un supplément d'avances (open market) de 499 millions.

Au passif, tous les postes ont fléchi : les rentrées de billets ont atteint 797 millions, les tirages sur les comptes créditeurs 103 millions et les « divers » ont fléchi de 350 millions.

Électricité de France a lancé le 18 février son emprunt d'équipement 1963. Il s'agit d'obligations 5% émises à 250 Fr, remboursables au gré du porteur en 12, 18, 24, 30 ou 36 ans à un taux majoré de 4% tous les six ans (soit à 260 au bout de 12 ans et à 300 Fr au bout de 36 ans). Cette majoration de la valeur de l'obligation entraîne une augmentation correspondante du revenu de 0,50 Fr tous les six ans.

Commerce et paiements extérieurs

Au mois de décembre le commerce extérieur avec l'étranger s'est caractérisé par une nouvelle baisse des exportations, et une accentuation du déficit de la balance. Les importations se sont élevées à 2 679 millions (contre 2 723 en novembre et 2 565 en octobre) tandis que les exportations n'ont atteint que 2 392 millions (contre 2 568 en novembre et 2 857 en octobre). Le solde débiteur ressort à 287 millions et le pourcentage de couverture s'est abaissé à 90 %.

Avec la zone franc les importations ont augmenté — 666 millions contre 594 en novembre — et les exportations légèrement diminué — 671 millions contre 690 — la balance s'est équilibrée avec un excédent de 5 millions.

Pour l'ensemble de l'année 1962, le commerce extérieur global (étranger et zone franc) s'est équilibré avec 36 366 millions d'importations et 36 360 millions d'exportations. Avec l'étranger les importations ont augmenté de 12,5 % (28 837 millions contre 25 639 en 1961) et les exportations de 10 % (29 050 millions contre 26 351) ; le solde créditeur n'a été que de 213 millions au lieu de 712 millions l'année précédente. Quant aux échanges avec la zone franc, ils se sont traduits par une baisse brutale des exportations (— 27 %) et une faible progression des importations (+ 2,4 %). Un déficit de 219 millions a succédé à 1 963 millions d'excédent en 1961.

Si les événements d'Algérie expliquent la grave détérioration du commerce avec la zone franc, on constate également que les échanges avec l'étranger traduisent une double tendance à la baisse des exportations et à l'accélération des importations au cours du second semestre et en particulier des deux derniers mois de l'année.

En janvier, les entrées d'or et de devises se sont élevées à 134 millions de dollars, portant le total des réserves de change au 31 janvier à 3 744,2 millions de dollars.